COLLECTIF FRANCE

DES VICTIMES ET RESCAPES DU GENOCIDE COMMIS CONTRE LES HUTUS DU BURUNDI EN 1972 (avant et après)

COMMÉMORATION DU 46ème ANNIVERSAIRE DU GENOCIDE CONTRE LES HUTU EN 1972

Nous les Victimes et Rescapés du Génocide commis contre les Hutus du Burundi en 1972, vous invitons aux

CEREMONIES DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

qui auront lieu le

Samedi 28 avril 2018 de 14h00 à 19h00

au

40, Rue Jean De La Fontaine -75016 PARIS

Métro: Jasmin, Javel

PROGRAMME

- 14H00 - Accueil
- 15H00 - Cérémonie religieuse œcuménique
- 15H45 - Hymne national
- 16H00 – Témoignages et Echanges sur la situation au BURUNDI
- 17H30 - Animation culturelle – Convivialités - Rafraichissements
- 19H00 - Clôture de la journée

NOS OBJECTIFS :

Nous sommes des Hommes et des Femmes vivant en France, rassemblés en « Collectif ». Nous sommes Survivants, Orphelins et Victimes du Génocide commis contre les Hutus au Burundi avant, pendant et après 1972.

Notre collectif entend briser le silence sur ce Génocide qui a eu pour effet l'extermination des Hutus du Burundi en 1972, caractérisé par le ciblage ethnique des victimes, l'intentionnalité exterminatrice, et l'ampleur des tueries (de 300.000 à 500.000 morts !).

En souvenir de toutes les victimes, nous nous associons à nos Compatriotes réunis en Collectif au Burundi et dans le monde entier, pour ***demander au Gouvernement du Burundi de mettre en place une Commission Spéciale d'Enquête Judiciaire (CSEJ-72), pour qualifier de « GENOCIDE » les crimes commis contre les Hutus du Burundi en 1972, les conditions étant objectivement constituées*** (planification préalable, ciblage d'un groupe ethnique donné, utilisation des moyens de l'Etat).

Nous nous associons aux efforts réalisés dans la *« recherche de la vérité sur le passé douloureux de notre chère patrie à travers la Commission Vérité et Réconciliation, mais aussi dans la prévention des crimes de génocide, des crimes contre l'Humanité, des crimes de guerre ».* Nous nous associons également à *« la reconstitution du tissu social et la concorde nationale entre toutes les composantes de la société burundaise.* »

Nous sommes mobilisés, pour contribuer à œuvrer à la reconnaissance nationale et internationale de ce Génocide, à la réhabilitation de la dignité de toutes les victimes innocentes de cette hécatombe meurtrière et ainsi, donner une sépulture digne à nos familles.